Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 6 OCTOBRE 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 6 octobre 2026, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé, Éric Guillot et Julie Lemay, tous formant quorum.

Absence : Amélie Bergeron

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 2026-10-171

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 2026-10-172

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Correspondance
8. Dépenses à approuver
   a) Nettoyage de grilles pluviales et de deux stations de pompage
   b) Réparations d'asphalte
   c) Entretien des thermopompes de la salle municipale
   d) Entretien de la patinoire 2026-2027
9. Demandes
   a) Règlement de la langue de l'administration – abolition de l'exemption de 5000 $
   b) Innergex – transport des équipements pour le projet Lotbinière-Ndakina
10. Affaires courantes
    a) Bilan 2025 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable
    b) Plan municipal pour la réduction du plomb dans l'eau potable
    c) Inspection en bâtiment – nomination à titre de personne désignée
    d) Embauche de journaliers pour les travaux publics
    e) Programme d'assistance financière Ici, on bouge!
11. Suivi de dossiers
12. Règlements
    a) Règlements généraux de la bibliothèque (adoption)

b) Modification aux règlements d'urbanisme
13. Comités et MRC
14. Affaires nouvelles
    a) Lettre de félicitations à M. Guillaume Langlois
    b) Budget 2026 – demande de l'école Oasis
    c) Budget 2026 – travaux à l'OMH de Fortierville
    d) Funérailles de M. Michel Castonguay
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR

RÉSOLUTION # 2026-10-173

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 8 septembre 2026 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 2026-10-174

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Le déboursé du chèque # 1815 au montant de 500.00 $.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	# CHÈQUE	MONTANT
COOPÉRATIVE SOLIDARITÉ	EXPO CADEAUX NOEL	1815	500.00 $
TOTAL			**500.00 $**

2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502976 à # 502998 pour la somme de 55 363.89 $.

ANNIE JACQUES	
2026-09-28 2026-09-22 DEPLACEMENT REUNION	34.80 $
2026-09-28 6401048 TAPIS VAISSELLE (SALLE MUNICIPALE)	45.98 $
TOTAL	80.78 $

CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.	
2026-09-02 163547 PHOTOCOPIEUR	90.76 $
TOTAL	90.76 $

COVRIS COOPÉRATIVE	
2026-09-02 0563439 ESSENCE	164.87 $
2026-09-16 0567354 ESSENCE	155.11 $
2026-09-16 0568713 CHLORE LIQUIDE	175.16 $
TOTAL	495.14 $

EDOUARD PAQUETTE	
2026-09-16 3114	1 292.90 $

TOURNÉES EAU POTABLE ET USÉES	
TOTAL	1 292.90 $

EUROFINS ENVIRONEX	
2026-09-02 1256759	538.95 $
ANALYSES EAU POTABLE	
TOTAL	538.95 $

EPICERIE TOURNESOL	
2026-09-04 308790	13.32 $
EAU JAVEL (AQUEDUC)	
2026-09-04 313899	19.74 $
LIQUEUR, CROUSTILLES	
2026-09-16 316098	8.14 $
COMET, JAVELLISANT	
2026-09-28 320933	9.69 $
CRÈME CAFÉ, CHIPS	
TOTAL	50.89 $

EXCAVATION MARCEL JACQUES INC.	
2026-09-04 1877	94.86 $
PIERRE SABLE	
TOTAL	94.86 $

FQM	
2026-09-16 19827	39.18 $
SERVICES PROFESSIONNELS	
2026-09-16 19828	31.04 $
ACCOMPAGNEMENT EN GESTION DES EAUX	
2026-09-16 19829	733.08 $
ACCOMPAGNEMENT EAU POTABLE	
TOTAL	803.30 $

GROUPE FJH CONSTRUCTION INC.	
2026-09-28 39767	23 572.17 $
ASPHALTE PONCEAUX	
TOTAL	23 572.17 $

HUOT	
2026-09-16 5662481	120.72 $
RUBAN POUR COUVERCLE DE REGARD	
TOTAL	120.72 $

ENTRETIEN PAYSAGER JAMES KINGSTON	
2026-09-28 413	710.55 $
BALAYAGE MÉCANISÉ RUES	
TOTAL	710.55 $

JULIE PRESSE	
2026-09-28 2026-09-26	85.23 $
DEPLACEMENT CONGRÈS FQM	
TOTAL	85.23 $

MATERIAUX FORTIERVILLE 2020 S.E.C.	
2026-09-04 0004067	110.12 $
TUYAU, ADAPTEUR,(AQUEDUC)	
2026-09-04 0004309	237.03 $
PRELART,RUBAN (GARDERIE)	
2026-09-04 0005694	17.18 $
CLES VIRAGE VERT	
2026-09-04 0005780	8.59 $
CLES VIRAGE VERT	
2026-09-04 0005916	1.93 $

BOUCHON GALVANISÉ	
2026-09-04 0006199	487.38 $
ASPHALTE FROIDE	
2026-09-04 0006207	223.51 $
ASPHALTE FROIDE	
2026-09-04 0011646	106.92 $
TEINTURE	
2026-09-04 0011765	106.92 $
TEINTURE PAVILLON PARC	
2026-09-04 0012410	34.43 $
GRAISSE (GARAGE)	
2026-09-04 0013481	19.04 $
FUSIBLE (EGOUT)	
2026-09-04 0013981	120.49 $
SCELLANT, MOULURES (GARDERIE)	
2026-09-04 0013982	13.71 $
PIN (GARDERIE)	
TOTAL	1 487.25 $

MECANIQUE MOBILE S.LECLERC	
2026-09-02 057408	124.21 $
VERIFICATION PICK-UP	
TOTAL	124.21 $

MRC BECANCOUR	
2026-09-28 202600379	136.62 $
REPÉRAGE FIBRE OPTIQUE	
TOTAL	136.62 $

PELOUSE 2 AS	
2026-09-02 2026-09-01	3 066.00 $
CONTRAT DE PELOUSE	
2026-09-28 2026-10-01	3 066.00 $
CONTRAT DE PELOUSE	
TOTAL	6 132.00 $

FONDS DES BIENS ET DES SERVICES	
2026-09-16 PUBQ108950	34.12 $
MISE À JOUR NORMES OUVRAGES ROUTIERS	
TOTAL	34.12 $

ORDIPLUS INFORMATIQUE	
2026-09-04 215631	28.74 $
RECONNECTER 2 POSTES POUR ACCÈS RÉSEAU	
TOTAL	28.74 $

PERMA-ROUTE INC.	
2026-09-28 275	7 822.90 $
SCELLEMENT DE FISSURES	
TOTAL	7 822.90 $

PLOMBERIE 1750 INC.	
2026-09-02 672338	799.08 $
POMPE TOILETTE VESTIAIRE	
TOTAL	799.08 $

ENTREPRISES R.M. PEPIN INC.	
2026-09-16 1748	4 751.35 $
DÉBROUISSAILLAGE	
TOTAL	4 751.35 $

MUNICIPALITE DE ST-PIERRE-LES-BECQUETS	
2026-09-16 202608571	4 901.76 $

CONTRIBUTION DÉFICIT ARENA	
2026-09-16 202608577	807.12 $
CONTRIBUTION FONDS DE RÉSERVE ARENA	
TOTAL	5 708.88 $

GROUPE YANCO	
2026-09-16 177873	261.26 $
SAVON MAIN, SACS DECHETS	
2026-09-28 178465	141.23 $
PAPIER TOILETTE, BAC LAVE-VAISSELLE SALLE MUNICIPALE	
TOTAL	402.49 $

TOTAL **55 363.89 $**

3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 13 594.96 $.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES	73.68 $
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES	2 335.46 $
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRE DE RUE	42.58 $
HYDRO-QUEBEC	AQUEDUC	1 562.08 $
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	301.84 $
SOLUTIONS IT CLOUD.CA	CYBER PROTECTON, MICROSOFT 365 ET BACK UP	52.07 $
MRC DE LOTBINIERE	DOSSIER VÉHICULES DÉSAFFECTÉS	1 781.50 $
MRC DE LOTBINIERE	COLLECTE ET SITE ENFOUISSEMENT	6 585.00 $
NORTH POINT	PHOTOCOPIEUR	111.53 $
POSTE CANADA	ECHOTIER	68.85 $
SOGETEL INC	LIGNES TÉLÉPHONIQUES	515.70 $
VISA DESJARDINS	PUROLATOR, PERMIS BOISSON JEUDIS EN CHANSONS, AVIS MUTATION, TROUSSE 1ER SOINS	164.67 $

TOTAL **13 594.96 $**

3. Le total des salaires bruts pour le mois d'août 2026 pour la somme de 15 501.88 $.

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	131 419.21 $
Location vestiaire	225.00 $
Location bureau poste	160.00 $
Location service de garde	200.00 $
Location salle municipale et chalet des sports	100.00 $
Location caserne	9 207.89 $
MRC Lotbinière (surplus 2025)	10 951.34 $
Permis rénovations	30.00 $
Articles municipaux (photocopies, test eau,vieux fer etc.)	10.00 $
Intérêts sur EOP + ristournes Desjardins	829.05 $
Total	**153 132.49 $**

7. CORRESPONDANCE

Expéditeur	Sujet
Association pulmonaire du Québec	11e campagne provinciale de sensibilisation contre le radon
Chevaliers de Colomb de Manseau	Fondation de la persévérance scolaire de l'école secondaire les Seigneuries
Moisson Mauricie / Centre-du-Québec	Demande de financement
MRC Bécancour	Résolutions # 2026-09-206 et # 2026-09-207 portant sur le schéma d'aménagement révisé et l'adoption du règlement # 427.
Biomasse du Lac Taureau	Politique d'approvisionnement responsable et maintien du couvert forestier

8. ÉTATS COMPARATIFS

La directrice générale dépose au conseil les états comparatifs au 30 septembre 2026, tel que prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

9. DÉPENSES À APPROUVER

a) Nettoyage de grilles pluviales et de deux stations de pompage

ATTENDU la nécessité de procéder au nettoyage d'une cinquantaine de grilles pluviales ainsi que de deux stations de pompage des eaux usées;

ATTENDU la soumission de Services Sanitaires A.M. inc. :

Transport aller/retour ..... 235 $ + taxes
Main-d'œuvre avec un camion hydro-vacuum ..... 260 $/h + taxes
Disposition des matières ..... 35 $ du mètre cube + taxes

RÉSOLUTION # 2026-10-175

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Services Sanitaires A.M. inc. pour le nettoyage des grilles pluviales et des stations de pompage. Cette dépense sera répartie entre les postes budgétaires 02-41400-520 (entretien eaux usées) et 02-41500-520 (entretien réseau pluvial).

b) Réparations d'asphalte

CONSIDÉRANT QUE des réparations de pavage sont requises à plusieurs endroits et que l'inspecteur municipal n'est pas en mesure de les faire à l'aide d'asphalte froide;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Pavage Veilleux au montant de 6 333 $ plus taxes comprenant 12 tonnes de pavage manuel;

RÉSOLUTION # 2026-10-176

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Pavage Veilleux pour la réparation d'asphalte au montant de 6 333 $ plus taxes. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire 02-32000-521 (entretien des chemins).

c) Entretien des thermopompes de la salle municipale

ATTENDU QUE des entretiens sont requis sur les thermopompes de la salle municipales et que des moteurs d'évaporateurs doivent être remplacés;

ATTENDU la soumission # 48069 d'Aubin Pélissier au montant de 2 163.51 $ taxes incluses incluant les pièces et la main-d'oeuvre;

RÉSOLUTION # 2026-10-177

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de commander les pièces seulement pour l'entretien des thermopompes de la salle municipale et de désigner l'inspecteur municipal pour les installer. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-70220-522 (entretien salle municipale).

d) Entretien de la patinoire 2026-2027

RÉSOLUTION # 2026-10-178

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents désigner M. Damien Adam pour l'entretien de la patinoire 2026-2027 au montant de 2 000 $. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire #02-70130-140.

Une annonce sera également publiée afin de trouver une personne pour aider M. Adam dans ses fonctions ou le remplacer en cas d'absence.

10. DEMANDES

a) Règlement de la langue de l'administration – abolition de l'exemption de 5000 $

CONSIDÉRANT QUE, jusqu'au 1er juin 2026, l'article 17 du Règlement sur la langue de l'Administration (RLRQ. C. C-11, r.8.1) prévoyait une mesure d'exception visant les contrats dont la valeur n'excédait pas 5 000 $, afin de faciliter la gestion administrative;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de cette exemption oblige désormais les municipalités à appliquer systématiquement des exigences linguistiques accrues, même pour des contrats de faible valeur et à exécution immédiate, entraînant un alourdissement administratif significatif, disproportionné par rapport aux enjeux liés à ces contrats qui risquent d'entraîner des délais dans l'acquisition de biens et services essentiels au bon fonctionnement municipal;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités pourraient devoir mobiliser

davantage de ressources humaines afin d'assurer la conformité à ces exigences;

CONSIDÉRANT QUE l'application et la gestion de la politique linguistique relèvent prioritairement du gouvernement du Québec, et non des municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

RÉSOLUTION # 2026-10-179

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

Le conseil municipal dénonce l'abolition de l'exemption prévue à l'article 17 du Règlement sur la langue de l'Administration pour les contrats de 5 000 $ et moins.

Le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de rétablir cette exemption ou de mettre en place des mesures d'allégement administratif adaptées aux réalités municipales.

Le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de reconnaître les contraintes opérationnelles des municipalités et d'éviter de leur transférer des responsabilités administratives supplémentaires en matière d'application linguistique.

Le conseil municipal informe le gouvernement du Québec qu'en l'absence d'ajustements ou de mesures d'accompagnement concrètes, elle ne sera pas en mesure d'appliquer pleinement cette obligation sans compromettre l'efficacité de ses opérations courantes.

b) Innergex – transport des équipements pour le projet Lotbinière-Ndakina

ATTENDU QUE le projet de construction Lotbinière Ndakina devrait débuter à l'automne 2027;

ATTENDU QUE le transport des pales qui serviront à la construction des 16 éoliennes passeront par la municipalité de Fortierville, soit par la route 265, le rang St-Antoine est et la route St-Onge;

ATTENDU QUE la compagnie Innergex demande la permission de la municipalité pour utiliser ses routes et s'engage à les remettre en état suite au transport des équipements qui s'échelonnera sur une durée d'environ deux mois à raison d'un voyage par jour;

RÉSOLUTION # 2026-10-180

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la permission à Innergex d'effectuer le transport des pales par le rang St-Antoine est et la route St-Onge à l'automne 2027, à condition que les routes soient remises en état après les travaux.

11. AFFAIRES COURANTES

a) Bilan 2025 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport 2025 sur la gestion de l'eau potable dans le cadre de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le bilan a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et respecte tous les objectifs en matière de consommation d'eau potable;

RÉSOLUTION # 2026-10-181

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport 2025 sur la gestion de l'eau potable.

b) Plan municipal pour la réduction du plomb dans l'eau potable

CONSIDÉRANT QUE le plomb et le cuivre comptent parmi les substances faisant l'objet d'une norme dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP);

CONSIDÉRANT QUE le plomb est reconnu pour avoir des effets néfastes sur la santé humaine et qu'à de faibles concentrations, il affecte surtout le système nerveux et peut entraîner des effets mineurs sur le développement intellectuel des nourrissons et des enfants de moins de 6 ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté, en 2020, un plan pour la réduction du plomb dans l'eau potable en conformité avec le Guide d'évaluation et d'intervention relatif au suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le plan municipal pour la réduction du plomb dans l'eau potable du réseau de la municipalité de Fortierville doit être mis à jour annuellement avec les nouvelles analyses réalisées;

CONSIDÉRANT QUE le plan à jour est présenté au conseil municipal;

RÉSOLUTION # 2026-10-182

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le plan municipal modifié avec les plus récentes données pour la réduction du plomb dans l'eau potable du réseau de la municipalité de Fortierville.

c) Inspection en bâtiment – nomination à titre de personne désignée

CONSIDÉRANT QUE la MRC a mis en place un service d'inspection régional;

CONSIDÉRANT QUE sept municipalités locales sont membres du service;

CONSIDÉRANT QUE conformément au protocole d'entente, la Municipalité nomme une ou des personnes physiques pour agir comme fonctionnaire désigné;

CONSIDÉRANT QUE le rôle de fonctionnaire désigné inclut la délivrance d'avis et de constats d'infraction;

RÉSOLUTION # 2026-10-183

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Félix Charbonneau-Trudel à titre de fonctionnaire désignée pour l'émission des permis, de responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme et de celle relative à l'environnement.

d) Embauche de journaliers pour les travaux publics

ATTENDU QU'il arrive, à l'occasion, que l'inspecteur municipal ait besoin de travailleurs journaliers pour effectuer certains travaux;

ATTENDU QUE M. Jean Lépine ne sera finalement pas en mesure de travailler pour la municipalité;

RÉSOLUTION # 2026-10-184

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de M. Guy Bourgault et M. Gaétan Nault à titre de travailleurs occasionnels, selon les conditions mentionnées dans les documents d'embauche.

e) Programme d'assistance financière Ici, on bouge!

ATTENDU QUE le conseil municipal désire faire l'achat de matériel de pickleball supplémentaire;

RÉSOLUTION # 2026-10-185

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du programme Ici, on bouge! La directrice générale est mandatée pour soumettre la demande et signer les documents.

12. SUIVI DE DOSSIERS

Aucun suivi de dossier.

13. RÈGLEMENTS

a) Règlements généraux de la bibliothèque (adoption)

RÉSOLUTION # 2026-10-186

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement # 2026-10-243 portant sur les règlements généraux de la bibliothèque.

b) Modification aux règlements d'urbanisme

RÉSOLUTION # 2026-10-187

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Bécancour de modifier le règlement de zonage pour permettre un maximum de 12 logements dans un bâtiment dans la zone M-04.

14. COMITÉS ET MRC

a) Visages d'ici : Histoires d'ailleurs

Une exposition itinérante sera installée à la salle municipale Fortierville du 20 octobre au 19 novembre 2026. Le lancement officiel de cette initiative aura lieu le dimanche 18 octobre à 13h30, lors de la traditionnelle vente de livres de la bibliothèque.

Cette exposition propose une série de portraits de personnes immigrantes établies dans la MRC de Bécancour.

15. AFFAIRES NOUVELLES

a) Lettre de félicitations à M. Guillaume Langlois

ATTENDU les élections provinciales du 5 octobre dernier;

RÉSOLUTION # 2026-10-188

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'expédier une lettre de félicitations à M. Guillaume Langlois, député de la circonscription de Nicolet-Bécancour.

b) Budget 2026 – demande de l'école Oasis

ATTENDU QUE dans le cadre du budget 2026, l'école Oasis de Ste-Françoise avait demandé une aide financière pour le projet de réparation d'une balançoire et que le conseil municipal avait attribué un montant de 250 $ pour ce projet;

ATTENDU QU'à ce jour, l'école Oasis est toujours en attente des ressources matérielles du Centre de service scolaire pour la réparation de ladite balançoire;

RÉSOLUTION # 2026-10-189

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'attribuer la somme de 250 $ à l'école Oasis pour les projets sportifs relatifs aux jeunes. Ce montant avait été prévu au poste budgétaire # 02-70290-997.

c) Budget 2026 – travaux à l'OMH de Fortierville

ATTENDU QUE le conseil municipal avait prévu, à son budget 2026, un montant de 40 000 $ pour le déficit annuel de l'OMH ainsi qu'une partie des travaux réalisés à l'été 2026;

ATTENDU QUE le montant à payer final à l'OMH au Cœur-du-Québec

ne sera pas connu avant juin 2027, soit au moment où seront déposés par la SHQ les états financiers pour l'année 2026;

RÉSOLUTION # 2026-10-190

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de placer le montant non dépensé au poste budgétaire # 02-52000-960 dans un surplus relatif aux travaux de l'OMH. Ce montant sera disponible lorsque le montant à payer sera connu en juin 2027.

d) Funérailles de M. Michel Castonguay

ATTENDU le décès de M. Michel Castonguay, survenu le 4 octobre 2026;

ATTENDU QUE M. Castonguay est le père de madame Chantal Castonguay, directrice générale adjointe de la municipalité;

RÉSOLUTION # 2026-10-191

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de fleurs pour les funérailles de M. Castonguay, en conformité avec la politique de condoléances de la municipalité.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20h10 et se termine à 20h12.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 2026-10-192

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h12.

Julie Pressé, mairesse	Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».